

**BAP E**  
Informatique, statistiques  
et calcul  
Scientifique

**Famille A**  
Ingénierie des Systèmes  
d'information

**Administrateur-trice des systèmes  
d'information**

A

IGE

**Voie d'accès**

**Concours INTERNE**

**Nombre de postes  
ouverts**

1

**Présentation de  
l'établissement**

L'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est un établissement pluridisciplinaire implanté sur cinq sites géographiques. Il accueille près de 22 000 étudiant·e·s avec le concours de 2 400 personnels enseignants et BIATSS.

**Localisation du poste**

Brest

**Missions**

- Administrer avec les autres ingénieurs systèmes du Pôle Systèmes et réseaux de la DSIUN l'infrastructure Windows centrale de l'université et apporter son expertise aux techniciens informatiques.

**Activités exercées**

- Définir et faire évoluer l'architecture des systèmes Windows de l'établissement.
- Assurer leur mise en œuvre, leur administration et leur maintien en condition opérationnelle (*mise à jour, sauvegardes, supervision*).
- Effectuer un travail de dialogue, d'étude et de recensement des besoins auprès des maîtrises d'ouvrage et proposer les solutions adaptées.
- Mettre en œuvre des outils de déploiement performants et fiables afin d'optimiser, sécuriser et industrialiser les systèmes du périmètre dévolu.
- Réaliser toutes les actions nécessaires à la sécurité de son périmètre, en liaison avec les autres personnels de la DSI et le RSSI de l'établissement.
- Prendre part à des projets transversaux (*administration VMware et Proxmox, migration, monitoring, évolution des architectures, etc.*).
- Intervenir sur tous les sujets où une expertise Windows est requise (conseil, audit, maquettage, etc.)

**Connaissances et  
compétences requises**

**Connaissances (savoirs) :**

- Connaissance approfondie des systèmes d'information.
- Maîtrise des méthodes de conduite de projet.
- Maîtrise de la conduite du changement.
- Bonne connaissance de l'anglais technique.

**Compétences techniques et opérationnelles (savoir-faire) :**

- Très bonne connaissance des environnements Windows (serveurs,

	<p>AD, Policy, virtualisation, haute disponibilité) et de leur écosystème.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne culture réseau et idéalement des environnements Linux.</li> </ul> <p><b>Aptitudes relationnelles et comportementales (savoir être) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve de curiosité, d'inventivité, et d'implication</li> <li>• Être force de proposition pour améliorer le déploiement et l'administration d'applications sur un parc de serveurs important en utilisant les dernières technologies et contribuer à l'évolution de la stratégie du service.</li> <li>• Être autonome et savoir rendre compte.</li> <li>• Respect de la confidentialité.</li> <li>• Travail en équipe (échanges avec les autres ingénieurs systèmes et réseaux, administrateurs applicatifs, etc.),</li> <li>• Avoir une aisance relationnelle,</li> <li>• Être à l'écoute des besoins des utilisateurs.</li> </ul>
<p><b>Environnement de travail – conditions d'exercice</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'activité s'exerce au sein du pôle Systèmes &amp; Réseaux (9 personnels) de la Direction des systèmes d'information et des usages numériques (40 personnels)</li> <li>• Le système d'information de l'établissement comprend plusieurs centaines de serveurs virtualisés Windows (applications métiers, AD, Azur AD Connect, postes de travail, postes virtualisés, serveurs de fichiers, etc.) et Linux, hébergés sur une infrastructure redondante répartie sur 2 datacenters internes &gt; environnements Windows totalisant 400 VM.</li> <li>• Interventions ponctuelles hors heures ouvrées.</li> </ul>
<p><b>Conditions réglementaires pour postuler</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Être en activité</b>, en détachement ou en congé parental <b>au 1er jour des épreuves du concours</b></li> <li>• <b>Justifier au 1er janvier 2024 de 5 ans au moins de services publics</b> ou de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France, et avoir reçu, le cas échéant, une formation équivalente à celle requise pour l'accès au corps des ingénieurs d'études dans l'un de ces États.</li> </ul>